

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS305

présenté par
M. Monnet et Mme Lebon

TITRE

Rédiger ainsi le titre de la proposition de loi :

« visant à garantir les droits des malades et l'égal accès de tous aux soins palliatifs et d'accompagnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement modifie le titre de la proposition de loi afin qu'il rende compte de réelles ambitions en matière de garantie des droits des malades et d'accès de tous aux soins palliatifs et d'accompagnement.